

L'Exposition itinérante du Schweiz. Kunstverein (Turnus 1924)

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): **- (1924)**

Heft 1

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-623730>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Réponse M. Righini à la question 2: Celle-ci a déjà été posée l'année dernière et demande une modification des statuts. Question remise au Comité central.

Berne désire une subvention de la Caisse centrale pour certaines expositions hors des locaux habituels pour l'installation de celles-ci, question remise au Comité central.

Genève: Hainard désire que la Conférence des Présidents soit convoquée plus longtemps à l'avance, à quoi il est répondu qu'elle était annoncée dans «L'Art Suisse».

Quand au tirage des estampes le nombre en sera donné par le versement des membres passifs des sections à la Caisse centrale. Le dessin de l'Estampe doit être prêt pour avril.

Lucerne: M. Emmenegger demande quand on pourra donner une réponse aux autorités pour l'Exposition au Musée de la Paix. Réponse de M. Righini: fin février.

Neuchâtel motive son refus d'une exposition à Lucerne avec une œuvre, accepté de droit, et renouvelle sa proposition antérieure: qu'un membre qui aurait été accepté à cinq salons fédéraux puisse envoyer de droit une œuvre aux expositions de notre Société.

Désire aussi que de préférence les concours (plus spécialement ceux de sculpture) ne soient plus ouverts à tous, mais soient limités à un nombre restreint de concurrents qui tous seraient équitablement dédommagés.

St-Gall: Blöchliger propose que les sections échangent entre elles les statuts et les catalogues d'exposition.

Zurich: Hügin demande des renseignements sur le Numéro annuel. M. Stauffer lui donne satisfaction: le Numéro paraîtra après l'assemblée générale pour que les rapports y figurent.

Fin de la séance 5.40 h.

Pour le procès verbal: Alf. Blailé.

L'Exposition itinérante du Schweiz. Kunstverein (Turnus 1924)

s'ouvrira le 13 avril 1924 au Kunsthaus de Zurich. Les participations sont à notifier jusqu'au 17 mars à M. Imhof, secrétaire du Turnus à Berne. Les envois doivent être remis au Kunsthaus de Zurich le plus tard le 24 mars.

Le jury est composé de MM. Paul Ulrich, architecte (Zurich), président; Chiesa, Pellegrini, Gattiker et Vallet, peintres; Haller et Vibert, sculpteurs.
